

Québec, le 31 mai 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 15 mai 2019, la députée de Fabre inscrivait au feuilletton une question demandant des précisions sur le concept des maisons des aînés.

Les maisons des aînés et pavillons alternatifs permettront de faire évoluer le concept d'hébergement pour les résidents en se basant sur les meilleures pratiques en matière de soins et de services. À cet effet, le concept des maisons des aînés a été développé à partir de travaux de chercheurs, notamment ceux de monsieur Philippe Voyer, ainsi qu'à partir des meilleures pratiques décrites dans l'état des connaissances produit par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux sur la qualité du milieu de vie en centre d'hébergement pour les personnes âgées en perte d'autonomie (2018).

Les consultations en lien avec les maisons des aînés et pavillons alternatifs seront effectuées dans le cadre des travaux visant l'élaboration d'une politique d'hébergement de longue durée. Cette politique présentera des orientations générales et inclusives, c'est-à-dire qu'elles devront pouvoir s'appliquer à tous les types d'hébergement de longue durée, dont les maisons des aînés et pavillons alternatifs.

Le plan de déploiement des 2 600 nouvelles places en maison des aînés est en cours d'élaboration en tenant compte du taux de croissance des personnes de 70 ans et plus, ainsi que les besoins spécifiques à chaque région du Québec.

... 2

Le concept de maisons des aînés et pavillons alternatifs constitue donc un changement significatif dans la façon de concevoir les infrastructures et de dispenser les soins aux résidents. Il permet de renforcer la dimension humaine au cœur des relations entre les usagers, leurs proches, le personnel et la communauté.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

N/Réf. : 19-MS-04802